

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale

Disciplines	Code	Rem.	4GCM			3GCM		
			11			12		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		4	3	4	3		
Français	FRANC		✓ 4	4	✓ 3	4		
Mathématiques	MATHE		3	3	3	3		
Spécialisation	SPECI							
Économie générale	ECOGN		✓ 3	4	✓ 3	4		
Comptabilité	COMPT		✓ 3	4	✓ 3	4		
Communication professionnelle	COMPR		4	3	2	3		
Informatique	INFOR	1			2	3		
Éléments de droit	DROCO				3	3		
Formation générale	FORGE							
Citoyenneté, culture et langue luxembourgeoises	CITCL			2				
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM		1					
<i>Éducation à la citoyenneté</i>	EDCIT		1					
Vie et société	VIESO		1	2	1	2		
Éducation à la citoyenneté	EDCIT				2	2		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
Cours à option	COUAO		2	2				
Cours facultatifs	COUFA							
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	2			2			
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	3			2			
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	4			2			
Total			31	31	31	35		

Remarques:

1. INFOR Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15.
Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
2. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
3. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Régime linguistique spécifique
Début de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	4GCMF			3GCMF		
			11			12		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		4	3	4	3		
Anglais	ANGLA		4	3	4	3		
Français	FRANC		✓ 4	4	✓ 3	4		
Mathématiques	MATHE		3	3	3	3		
Spécialisation	SPECI							
Économie générale	ECOGN		✓ 3	4	✓ 3	4		
Comptabilité	COMPT		✓ 3	4	✓ 3	4		
Communication professionnelle	COMPR		4	3	2	3		
Informatique	INFOR	1			2	3		
Éléments de droit	DROCO				3	3		
Formation générale	FORGE							
Vie et société	VIESO		1	2	1	2		
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2	2	2		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
Cours à option	COUAO		2	2				
Cours facultatifs	COUFA							
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	2			2			
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	3			2			
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	4			2			
Total			32	31	32	35		

Remarques:

1. INFOR Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15.
Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
2. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
3. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Section gestion

Disciplines	Code	Rem.	2GCG			1GCG		
			11			10		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Français	FRANC		✓	3	4	✓	3	4
Mathématiques	MATHE		3	3	3	3		
Spécialisation	SPECI							
Économie de gestion	ECOGE		✓	4	4	✓	4	4
Économie politique	ECOPO		✓	3	4	✓	4	4
Comptabilité	COMPT		✓	3	4	✓	3	4
Informatique	INFOR	1	4	3	3	3		
Gestion de projet	GESPJ	2		2				
Formation générale	FORGE							
Connaissance du monde contemporain	CONMO		2	3	2	3		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	3	2		2			
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	4	2		2			
<i>Anglais appliqué</i>	OLANG	5	2		2			
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	6	2		2			
Total			30	34	30	32		

Remarques:

1. INFOR Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15.
Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
2. GESPJ La durée globale du projet est de deux semaines. Durant les périodes définies pour les travaux de projets, les autres cours n'auront pas lieu.
3. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
5. OLANG Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue anglaise appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins. (Le cours peut également être fréquenté par les élèves de la 2GCG)
6. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Section gestion
Régime linguistique spécifique
Début de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	2GCGF			1GCGF		
			11			10		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		4	3	4	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Français	FRANC		✓ 3	4	✓ 3	4		
Mathématiques	MATHE		3	3	3	3		
Spécialisation	SPECI							
Économie de gestion	ECOGE		✓ 4	4	✓ 4	4		
Économie politique	ECOPO		✓ 3	4	✓ 4	4		
Comptabilité	COMPT		✓ 3	4	✓ 3	4		
Informatique	INFOR	1	4	3	3	3		
Gestion de projet	GESPJ	2		2				
Formation générale	FORGE							
Connaissance du monde contemporain	CONMO		2	3	2	3		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	3	2		2			
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	4	2		2			
<i>Anglais appliqué</i>	OLANG	5	2		2			
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	6	2		2			
Total			31	34	31	32		

Remarques:

1. INFOR Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15.
Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
2. GESPJ La durée globale du projet est de deux semaines. Durant les périodes définies pour les travaux de projets, les autres cours n'auront pas lieu.
3. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
5. OLANG Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue anglaise appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
6. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.